

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

adiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

22760

Matricule : 8286

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Depaut

Nom & Prénom : EL KHALIL Fatiha

Date de naissance : 22/10/11967

Adresse : 41 Résidence Ennakhil, Bd Allal Ben Abdellah No Rhammedia

Tél. : 0665499809 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Amine BENSEMMLA
Spécialiste en Ophtalmologie
AV. Abderrahmane Serghini
Résidence Rawiya Mohammedia
Tél : 05 23 31 12 / 30

Date de consultation : 20/12/2018

Nom et prénom du malade : El Khalil Fatiha Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

25 FFV 2020

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le :

Signature de l'adhérent(e) :

MUPRAS
ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/10/15	Consultation		250.00	Dr. Amine BENJELLOUN Spécialiste en Ophtalmologie Av. Abderrahmane Sorgouni Résidence Rawiya Mohammedia Tél : 05 23 31 12 12 / 30

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien, ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>maie Sd. Zen RY hour-Eddane us km. 175 in Harroua 5 22332142</i>	<i>No 1428005 parme C.HOUR-Eddane Gedou K. Tel 03222122</i>	<i>68100</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
EM OPTIQUE SARL Praticien : Dr A. EL AMOURI Tél: 03 88 58 58 - Fax: 03 88 58 50 13/02/2020	13/02/2020					4340,-

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de la

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 11433553	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET GACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Amine BENSEMLALI

الدكتور أمين بن السملالي



OPHTHALMOLOGISTE

Chirurgie de la cataracte par phacoémulsification

اختصاصي في أمراض العيون

Maladies et chirurgie de la rétine

جراحة الجلالة بالليزر

Echographie, Laser, Angiographie, OCT, IVT

أمراض و جراحة الشبكية

Diplômé de la faculté de médecine de CASABLANCA

خريج كلية الطب بالدار البيضاء

Ancien médecin de l'hôpital des Quinze-Vingts PARIS

طبيب سابق بمستشفى 15 / 20 بباريس

10 décembre 2019

Mme EL KHALIL Fatiha

68,00



VITADROP COLLYRE

1 goutte 3 à 4 fois par jour, dans les deux yeux, pendant 1 Mois



Pharmacie Gd. Zenata
Dr. HOURY Nour-Eddine
Lot. Guessous Km.17 Ain Harrouda
Tel.0522332142

Dr. Amine BENSEMLALI
Spécialiste en Ophthalmologie
Av. Abderrahmane Serghini
Résidence RAWIYA 1er Etage N° 4
Tél : 05 23 31 12 12 / 30

شارع عبد الرحمن الصرغيني إقامة راوية رقم 4 الطابق الأول (أمام محطة القطار) - المحمدية

Av Abderrahmane Serghini Résidence RAWIYA 1er Etage N° 4 (en face de la gare ONCF)

Mohammedia Tél : 05 23 31 12 12 / 30 E-mail : dr.abensemlali@gmail.com

Docteur Amine BENSEMMLALI

الدكتور أمين بن السملالي



OPHTALMOLOGISTE

Chirurgie de la cataracte par phacoémulsification

اختصاصي في أمراض العيون

Maladies et chirurgie de la rétine

جراحة الجلاة بالليزر

Echographie, Laser, Angiographie, OCT, IVT

أمراض و جراحة الشبكة

Diplômé de la faculté de médecine de CASABLANCA

خريج كلية الطب بالدار البيضاء

Ancien médecin de l'hôpital des Quinze-Vingts PARIS

طبيب سابق بمستشفى 15 / 20 بباريس

10 décembre 2019

Mme EL KHALIL Fatiha

Monture + verres correcteurs progressifs

Antireflets

VL :

$$OD = + 0.75 (- 0.25 \text{ à } 19^\circ)$$

$$OG = + 0.75 (- 0.25 \text{ à } 164^\circ)$$

VP :

$$ODG = Add : + 2.25$$

**JEM OPTIQUE SARL AU
OPTICIENNE OPTOMETRISTE**
17, Rue Lahcen El Arjoune
CASABLANCA - R.C: 113543
Tél: 0522.86.00.58-Fax: 0522.86.50.16

Dr. Amine BENSEMMLAL
Spécialiste en Ophtalmologie
Av. Abderrahmane Serghini
Résidence RAWIYA 1er Etage N° 4 (en face de la gare ONCF)
Tél : 05 23 31 12 12 / 30 E-mail : dr.abensemmlali@gmail.com

شارع عبد الرحمن الصرغيني إقامة راوية رقم 4 الطابق الأول (أمام محطة القطار) - المحمدية

Av Abderrahmane Serghini Résidence RAWIYA 1er Etage N° 4 (en face de la gare ONCF)

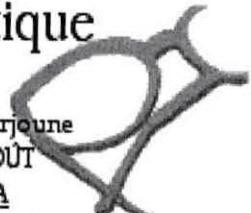
Mohammedia Tél : 05 23 31 12 12 / 30 E-mail : dr.abensemmlali@gmail.com

J.E.M Optique

sarl

17, rue Lachen El Arjoune
face HOPITAL 20 AOÛT
20000 CASABLANCA

tél: 022 86 00 58 fax: 022 86 01 65



le 13.02.20

Facture n° 20 0063

EL KHALIL Fatiha

XP19

Ordonnance BENSEMMLALI A 10.12.19

Multifocaux

M U P R A S

1 000,00

Monture N° TIPS: A1

Verres PROGRESSIF ORGANIQUE 1,5 65 BLANC
ANTI REFLET

OD..... N° TIPS: 431

1 685,00

OG..... N° TIPS: 431

1 685,00

R.C. Casablanca 113543

Patente n° 36343701

n° I.F. 1087628

BC042

IWA

IWA

total

4 370,00

total T.T.C.

4 370,00